

Partenariat Agence qualité construction (AQC) - ENTPE

Après un 1er partenariat concluant signé en 2014, l'AQC et l'ENTPE renouvellent leur collaboration à travers un accord-cadre signé le 20 décembre 2017 à l'ENTPE entre Jean-Baptiste LESORT, Directeur de l'ENTPE et Philippe ESTINGOY, Directeur général de l'AQC.

Les partenaires ont décidé de reconduire et de renforcer leurs actions conjointes dans les activités de formation, de recherche, d'observation, de prévention et de communication qu'ils animent dans le champ de la qualité de la construction.



Philippe ESTINGOY, Directeur général de l'AQC et Jean-Baptiste LESORT, Directeur de l'ENTPE

Ces actions visent à sensibiliser les étudiants et les professionnels aux **pathologies des bâtiments et aux moyens d'actions visant à diminuer la sinistralité dans la construction.**

Des actions concrètes

Cette collaboration comporte des interventions régulières de l'AQC dans :

- les activités de formation de l'ENTPE et le soutien à des activités pédagogiques,
- la participation à des projets de recherche partenariale,
- la diffusion des savoirs dans le domaine de la qualité de la construction,
- la participation à des groupes de travail thématiques sur les pathologies du bâtiment,
- la diffusion d'offres de stage et d'emplois pour les étudiants dans les réseaux membres et partenaires de l'AQC.

Lancement du 13e concours photo

La signature de l’accord cadre est intervenue à l’occasion du lancement régional du 13e concours photo organisé par l’AQC **"Les désordres dans le bâtiment, la preuve par l’image !"**. Une opération qui vise à communiquer différemment auprès des jeunes et des professionnels sur les désordres dans la construction.

Nouveauté cette année : la création d'un prix « Pédagogie de l'analyse des pathologies » qui récompense un établissement d'enseignement ayant inscrit à son programme pédagogique ce concours et qui en a fait un projet mobilisant 5 élèves au minimum.